

AUTOROUTE BLANCHE (A40)

Tunnel du Vuache : les prochaines étapes pour sa réparation et les conditions de circulation en attendant la réouverture du tube endommagé suite à l'incendie d'un poids lourd

Depuis le 11 juin, la circulation à l'intérieur du tunnel du Vuache est contrainte. Suite à l'incendie d'un poids lourd, la circulation s'effectue sur une seule voie par sens dans le tube non endommagé. Seuls les véhicules légers sont autorisés et les poids lourds et bus de plus de 3,5 tonnes doivent contourner l'ouvrage par Chambéry/Annecy.

Conscientes de la gêne occasionnée pour les automobilistes, chauffeurs et habitants des communes riveraines, les équipes ATMB et leurs sous-traitants sont pleinement mobilisés pour effectuer les lourdes réparations le plus rapidement possible. Les délais incompressibles de production en usine de certains équipements dynamiques permettent d'envisager sa réouverture dans les conditions de sécurité indispensables d'ici mi-novembre 2025.

Les lourds travaux de réparation du tube endommagé

Le tunnel du Vuache se situe sur l'A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Valserhône/Bellegarde. Long de 1,4 km, il passe sous le massif du Vuache et permet ainsi de relier ces deux villes en seulement 20 minutes. Il est constitué de deux tubes : un en direction de Chamonix/Italie et un en direction de Mâcon/Paris. Depuis le 11 juin, ce passage est contraint. En effet, un poids lourd roulant dans le tube en direction de Chamonix a pris feu, l'endommageant lourdement et entraînant sa fermeture.

Les réparations nécessaires portent sur le génie civil et sur les équipements dynamiques.

Sur une cinquantaine de mètres autour de la zone de l'incendie, le béton est endommagé. Des carottages de la voûte ont été effectués et sont en processus d'analyses en laboratoire durant plusieurs semaines afin de définir la nature des réparations à mener.

L'ensemble des équipements dynamiques situés au niveau de l'incendie et en aval sont endommagés et à remplacer sur une distance d'environ 700 mètres.



©ATMB

Ces derniers sont des dispositifs indispensables à la sécurité des conducteurs : la ventilation, la signalisation lumineuse au-dessus des voies, l'éclairage, les caméras de détection automatique d'incident, etc. Les équipes d'ATMB et leurs sous-traitants sont pleinement mobilisés pour effectuer ces travaux le plus rapidement possible. Cependant, les délais de production en usine pour certains équipements dynamiques sont longs et incompressibles, de l'ordre de plusieurs mois.

Les équipes ATMB mettent tout en œuvre pour que ce tube puisse rouvrir mi-novembre. Cette dernière interviendra lorsque toutes les conditions d'une sécurité optimale seront à nouveau réunies.

Véhicules légers dans le tunnel du Vuache : privilégier l'A43 les jours « noirs »

Actuellement, seuls les véhicules légers peuvent emprunter le tunnel du Vuache. Ils circulent à double sens dans le tube Mâcon/Paris qui n'a pas été touché par l'incendie. Ils doivent respecter une vitesse de 50 km/h et 100 mètres entre chaque voiture.

Cette limitation peut générer de l'attente les jours de fort trafic.

Compte tenu des restrictions de circulation actuelles, dès que le trafic excède un flux de 800 véhicules par heure et par sens, cela génère automatiquement des ralentissements.

C'est le cas en semaine pour les déplacements domicile-travail, le matin et le soir, mais aussi les week-ends pour le trafic touristique.

Un calendrier permet d'identifier les jours et horaires où le passage du tunnel du Vuache est déconseillé, il est consultable ici : <https://www.atmb.com/info-traffic-a40-m205/tunnel-du-vuache-suites-incendie-11-juin/>.

Les équipes d'ATMB conseillent aux conducteurs d'éviter ce secteur et d'emprunter les itinéraires suivants :

- en direction de Lyon/Paris, bifurquer à Scientrier et prendre A410, A41, puis A43.
- en provenance de Paris/Lyon, suivre A43, A41, puis A410.

Poids lourds et bus de plus de 3,5 tonnes interdits dans le tunnel du Vuache depuis le 4 juillet

Les poids lourds et les bus de plus de 3,5 tonnes ne sont pas autorisés à emprunter cet ouvrage dans ces conditions prolongées de circulation à double sens dans le même tube.

Cette décision a été prise en collaboration avec les autres acteurs de la sécurité du tunnel du Vuache : la préfecture de Haute-Savoie et le Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Savoie.

Ceci afin de respecter les recommandations techniques qui sont délivrées par le ministère des transports pour les tunnels dimensionnés pour accueillir normalement un seul sens de circulation, notamment en termes de ventilation.

Pour les véhicules lourds, les itinéraires de contournement du Vuache à emprunter sont consultables ici : <https://www.atmb.com/info-traffic-a40-m205/tunnel-du-vuache-suites-incendie-11-juin/>.

De la signalisation lourde (gabarits et blocs bétons) a été mise en place aux diffuseurs n°11 Frangy/Seyssel, n°13 Saint-Julien-en-Genevois, et au péage de Viry pour faire respecter cette interdiction.

Conscients que les communes riveraines sont impactées par ces déviations du trafic lourd, ATMB met tout en œuvre pour que la réouverture du tunnel du Vuache intervienne avant la saison hivernale, mi-novembre au plus tard.

Un allègement du trafic lourd devrait être prochainement constaté car :

- le trafic poids lourd est habituellement plus faible en août du fait des congés, de l'ordre de 20 %,
- la fermeture du Tunnel du Mont Blanc, prévue pour ses travaux de rénovation, interviendra le 1^{er} septembre prochain et représente une diminution du trafic lourd sur l'A40 de l'ordre de 50 % (base trafic septembre à novembre 2024).

Retour sur l'incendie du 11 juin 2025 :

- A 10h33 le 11 juin, le poste de contrôle de l'Autoroute Blanche a fermé le tunnel du Vuache en direction de Chamonix à la suite d'une alerte de la détection automatique d'incident, indiquant l'arrêt d'un véhicule.
- À 10h35, le chauffeur du poids lourd a contacté les équipes du PC sécurité trafic pour signaler un problème.
- À 10h38, les équipes ATMB sur place ont constaté le début d'un incendie sur le véhicule arrêté. Le poste de contrôle a immédiatement déclenché la procédure incendie et alerté les services de secours.
- Aucune victime n'a été déplorée et aucun autre véhicule impliqué : le tunnel ayant été fermé avant le début de l'incendie en application des procédures de sécurité.
- Le chauffeur du poids lourd concerné, a été rapidement pris en charge et évacué par le patrouilleur d'ATMB.
- A 12h17, l'incendie a été maîtrisé par les pompiers du SDIS 74 et du SDIS 01, intervenus sur les lieux.
- A 5h30 le 12 juin, après avoir testé durant la nuit l'ensemble des équipements techniques, les procédures d'évacuation et s'être assurés que les conducteurs pouvaient circuler en toute sécurité dans le tube non concerné par l'incendie, les équipes d'ATMB ont rétabli la circulation en double sens.
- Depuis le vendredi 4 juillet à 6 h, la circulation est interdite à tous les véhicules affectés au transport de passagers ou de marchandises d'un PTAC ou PTRV supérieur à 3,5T sur l'A40 entre Seyssel / Frangy (n°11) et Saint-Julien-en-Genevois (n°13).

Télécharger la photo : [ici](#) (Lien disponible jusqu'au 7 août)

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

Le Tunnel du Vuache se situe sur l'Autoroute Blanche (A40) entre Valserhône dans l'Ain et Saint-Julien-en-Genevois en Haute-Savoie. Le tunnel est constitué de deux tubes souterrains de 1 400 mètres de long, chacun d'entre eux étant consacré à un sens de circulation et doté de deux voies.

Il accueille habituellement un trafic moyen journalier de 12 800 véhicules par sens de circulation, dont 11,5 % de poids lourds.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

06 74 40 41 11